

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° 25-00212 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

BURKINA FASO

La Patrie ou la Mort,
nous Vaincrons

Ouagadougou, le 21 MARS 2025

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au concours **professionnel de recrutement de trois (03) Chirurgiens-dentistes spécialistes, session 2025.**

Ce sont :

CHIRURGIENS-DENTISTES SPÉCIALISTES

ADMISSIBLES

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	KOAMA CELESTIN	374798	B19626871	31/12/91
1°	KIENTEGA FILWENDE DAN	386790	B12661339	22/11/93
3°	BOUSERY FATAO	386791	B19426255	15/04/94

Arrêté la présente liste à 3 nom(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles ont dix (10) jours ouvrables, à compter de la date de publication du résultat d'admissibilité, pour déposer leurs dossiers physiques, à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de la Santé.

Pour le Ministre et par délégation,
le Secrétaire Général




Suanyaba Rodrigue OBOULBIGA

Chevalier de l'Ordre du Mérite
de l'Administration et du Travail